

# LA LIBERTÉ

## Journal catholique quotidien

### ABONNEMENTS

	1 an.	6 mois.	3 mois.
SUISSE . . . . .	fr. 20	10 50	5 50
FRANCE, — BELGIQUE, — ALLEMAGNE, — AUTRICHE ITALIE . . . . .	» 36	18 50	9 50
	» 30	15 50	8 —

BUREAUX DE RÉDACTION  
ET IMPRIMERIE  
rue de Romont, 67, Fribourg.

PRIX DES ANNONCES : LA LIGNE, 15 CENTIMES.  
Les Agences de publicité suisses sont autorisées à recevoir les annonces pour la LIBERTÉ.  
LES LETTRES NON AFFRANCHIES SONT REFUSÉES.

### Les Evêques suisses et l'Infaillibilité.

(Suite.)

Après avoir montré l'importance et l'opportunité de l'instruction pastorale de NN. SS. les Evêques suisses sur l'infaillibilité, il nous reste à la faire connaître par un court résumé. Mais nous espérons bien que ce résumé ne dispensera pas nos lecteurs de se procurer l'écrit de l'épiscopat suisse et de le méditer avec soin.

L'instruction commence par constater l'unanimité de l'épiscopat à témoigner de la doctrine promulguée au Vatican; puis elle démasque ce faux titre de *vieux-catholiques* dont s'affublent les adversaires de l'infaillibilité. Ce qui est primitivement et anciennement catholique, ce sont les rapports de subordination que Dieu lui-même a établis dans son Eglise, et que saint Ambroise rappelle à l'empereur Valentinien dans les termes suivants: « Avez-vous jamais entendu dire que, dans les causes de la foi, les laïques aient jugé un évêque? Si l'évêque doit être enseigné par le laïque, quelle conséquence faut-il tirer de lui? C'est que le laïque est dans l'Eglise le docteur, et l'évêque l'écuyer; c'est que l'évêque est soumis à l'enseignement du laïque. »

NN. SS. les évêques la fidélité à la foi qu'a montré le peuple confié à leur sollicitude pastorale. Partout il a résisté énergiquement aux séductions qu'on lui avait préparées.

Cependant, comme l'on continue avec opiniâtreté, sous prétexte de la définition de l'infaillibilité, d'attaquer l'Eglise et son chef suprême, et de tromper les fidèles en répandant les plus fausses interprétations et les plus grossiers malentendus sur cette question, leurs Grandeurs croient le moment venu de s'opposer comme un mur d'airain aux atteintes portées de toutes parts aux droits de l'Eglise catholique et aux privilèges du siège apostolique.

Dans ce but, l'instruction répond successivement aux trois questions suivantes :

1° La suprême et infaillible autorité enseignante de l'Eglise a-t-elle prononcé une décision doctrinale dans le concile du Vatican?

2° Que nous enseigne le concile du Vatican touchant l'infaillibilité de l'autorité enseignante du Souverain-Pontife?

3° Qu'est-ce qu'il n'enseigne pas, et quelles sont les colomnies et les interprétations malveillantes que l'on répand pour tromper et égayer les esprits?

\*\*\*

Sur la première question, NN. SS. les évêques commencent par établir que la vérité est une et immuable, et que Jésus-Christ a confié à son Eglise la mission de conserver l'unité et l'immutabilité de la doctrine, et pour cela, il a établi dans son Eglise, dans la personne de Pierre et des autres apôtres, ainsi que de leurs successeurs, le Pontife romain et les évêques, un corps enseignant investi d'une autorité souveraine, et dans ce corps enseignant une chaire suprême et infaillible.

La suprême autorité enseignante n'a pas été confiée à tous les fidèles, mais aux seuls apôtres, quand Jésus-Christ leur a dit: « Allez, enseignez toutes les nations; » et afin que toute l'organisation de l'Eglise ait son point de départ et sa base dans l'unité, il choisit saint Pierre comme le chef des apôtres.

Or, saint Pierre vit toujours dans les Pontifes romains; ils occupent dans l'Eglise cette chaire de laquelle saint Optat de Milève disait: « C'est là la chaire de Pierre » établie par Jésus-Christ dans son Eglise; et Pierre s'y assit le premier: Lin lui succéda, puis Clément et les autres, jusqu'à nos jours. »

Par une suite non interrompue, les évêques succédèrent aux apôtres dans la charge d'enseigner et de paître le troupeau. Saint Pierre et les apôtres, ou leurs successeurs, le Pontife romain et les Evêques, composent donc dans l'Eglise le corps en-

seignant, la suprême autorité à laquelle est promise et donnée l'assistance du Saint-Esprit!

Cette vérité fondamentale de la doctrine catholique était très importante à rappeler et à établir, pour renverser certaines nouveautés qui cherchent à s'introduire, surtout dans notre pays républicain, sous le nom d'organisation démocratique de l'Eglise.

(A suivre.)

Fribourg, le 26 octobre 1871.

### BULLETIN POLITIQUE.

A défaut d'événements saillants, la curiosité publique se reporte vers le passé et diverses publications lui donnent un aliment. Le télégraphe nous signale un article du *Courrier diplomatique*, communiqué par un ancien diplomate. On y raconte qu'en 1864 lord Russel proposa à la France une alliance offensive et défensive pour secourir le Danemark. M. Rouher communiqua la proposition à l'empereur, lequel, après trois jours de réflexion, accepta; mais quand l'acceptation fut communiquée à l'Angleterre, lord Russel répondit qu'il était trop tard; le conseil des ministres de la reine avait résolu la veille de se désintéresser dans la question.

Si ce récit est exact, on conviendra qu'il a tenu à peu de chose que les événements ne prissent une toute autre tournure. L'alliance de la France et de l'Angleterre, avec l'appui sympathique de la Russie, arrêterait l'Allemagne, et l'on n'aurait probablement vu ni Sadowa ni Sedan.

En redemandant son matériel de guerre retenu à Colombier, le gouvernement français avait promis de payer un million par mois à dater du 15 août. Le matériel a été rendu, mais jusqu'à ce jour rien n'a été remboursé à la Suisse. Le Conseil fédéral a fait récemment à Versailles des représentations et des réclamations. Ensuite de cette démarche, M. Pouyer-Quertier vient de soumettre au gouvernement helvétique une proposition relative au paiement des six millions qui restent encore dus sur les frais d'internement de l'armée de l'Est.

Le conflit entre le ministère Hohenwarth et M. de Beust continue. Le *Journal autrichien*, organe du ministre saxon, veut faire croire que la question est résolue contraire-

ment aux demandes de la Bohême, et que M. Hohenwarth va déposer sa démission.

« En attendant, dit le *Journal*, que la décision formelle de l'empereur soit intervenue, on peut à peine douter que la politique de conciliation ne doive être considérée comme abandonnée. Le rescrit en réponse à l'adresse du Landtag de Bohême, rédigé par le ministre de l'empire et par le comte Andrassy, président du ministère hongrois, sera considéré par le ministère Hohenwarth, aussi bien que par les chefs tchèques présents, comme inacceptable. »

« Du côté des chefs tchèques il faut s'attendre à une réplique motivée et qui expose les vues du Landtag de Bohême, en opposition avec celle du Reichstag. »

Il convient de retenir ces renseignements qu'avec des réserves; cependant l'empereur François-Joseph a, en d'autres circonstances non moins graves, donné des témoignages de tant de faiblesse et d'indécision, qu'une nouvelle défaillance de sa part ne semble malheureusement pas improbable.

### CONFÉDÉRATION.

(Correspondance de Genève.)

Le *Journal de Genève* est gravement content: il vient de faire métier de fossoyeur et dans un placide ravissement il se repose sur le manche de sa plume; dans son numéro d'hier, il a mis la section genevoise de l'*Internationale* en terre, en recouvrant sa fosse de deux grandes et lourdes tartines.

Malheureusement, si les tartines du tartuffe méthodiste sont lourdes, les bras de l'*Internationale* sont puissants; et cette puissance-ci risque fort de renverser avant longtemps cette lourdeur-là. Les symptômes sont nombreux, aveugle qui ne les voit point.

Le *Journal de Genève* n'est pas aveugle, il est discret; c'est une de ses vertus: il ne dit que ce qu'il veut dire, — et escamote le reste. Pourquoi, dans son compte-rendu de la fête et du meeting de l'*Internationale* à Genève, nous cache-t-il tant de détails gros d'enseignement et d'avertissement? Il laisse dans l'ombre des phrases qui sont comme le *Mane, Thécel, Phares* de la révolution; il fait l'injure à M<sup>me</sup> Mink de ne pas la citer; il ne dit rien du citoyen russe Outine qui a déclaré que « le pétrole est le flambeau de la civilisation. » Il y a encore des citoyens italiens et allemands dont le *J. de Genève* ne parle pas, et qui ont cependant débité d'autres joyeusetés, à savoir: que la commune de Paris aurait sa

### Feuilleton de la LIBERTÉ. 1

## GRÈVES.

La lettre suivante adressée de Bruxelles au *Hainaut* de Mons, contient de curieuses révélations sur les agissements de l'*Internationale* dans la grave question des grèves: « Un honorable industriel de cette ville, dont je regrette de ne pouvoir citer les noms sans indiscretion, traversait, il y a peu de temps, les galeries Saint-Hubert, lorsqu'il fut accosté par un haut dignitaire de l'*Internationale*. »

— N'avez-vous pas encore vu le *Liberté* d'aujourd'hui, lui demanda le socio-démocrate?

— Non, mais pourquoi cette question, répliqua notre industriel.

— Parce que le *Liberté* enregistre ce matin une lettre de vos ouvriers, un « ultimatum » qu'ils vous adressent avant de se mettre en grève. »

— En grève! Pourquoi mes ouvriers se

mettraient-ils en grève maintenant? En tout cas, je n'ai encore rien reçu, et...

— Oh! vous la recevrez demain... au plus tard! Et le démocrate salua son interlocuteur, puis s'éclipsa.

Notre industriel s'en va acheter la *Liberté* et trouve à la première page la prétendue homélie de ses ouvriers, vous verrez tantôt pourquoi je dis prétendue. Naturellement, la lettre exagérée, mentait, ne contenait rien de sérieux; aussi le nouveau et l'insupportable lecteur de la *Liberté* chiffonna-t-il son journal, et, tout en regagnant son établissement se mit à réfléchir sur ce qu'il venait de lire.

Mes ouvriers, pensa-t-il, ont trop de bon sens pour édicter de pareilles balourdises, et, d'un autre côté, il y a dans cette lettre quelques expressions constituant le monopole de gens de rien qui espèrent se rehausser en employant des mots aussi gigantesques que creux. Et puis, n'est-il pas extraordinaire qu'une lettre que mes ouvriers m'adressent paraisse dans les journaux avant que j'en reçoive connaissance?

Je flairai ici quelque petite infamie; mais attendons la lettre.

Le lendemain la lettre arrive. Après l'avoir lue attentivement, notre industriel, voyant tous ses soupçons de la veille se con-

firmer, partit pour son usine, où ses ouvriers se trouvaient rassemblés, et, les ayant tous devant lui, il leur dit:

— Mes amis, vous m'avez écrit ce matin?

— Oui, répondirent les ouvriers.

— Eh bien, continua-t-il, votre lettre n'est pas juste, elle n'est pas vraie, et je crois qu'avant de me l'adresser, vous n'avez pas bien réfléchi à tout ce que vous m'écrivez. Savez-vous tout ce qu'il y a dans cette lettre?

— Non, dirent les ouvriers étonnés, nous ne savons pas ce qui est écrit!!!

— Comment, reprit le patron, vous avez déjà oublié ce que vous m'avez écrit avant-hier?

— Oh! ce n'est pas nous qui avons écrit la lettre, répondit un chef-ouvrier. Tenez, ça s'est fait ainsi: Un monsieur bien mis, en chapeau, est descendu de voiture, il y a quelques jours, au moment où nous sortions de l'usine, et il est venu au-devant de nous.

— Etes-vous satisfaits de votre patron, Messieurs? nous a-t-il demandé.

— Dieu merci, avons-nous répondu, ça ne va pas trop mal.

— Ainsi, a dit le monsieur d'un air indigné, vous ne voudriez pas que votre miséra-

ble salaire fût augmenté, ni que vos longues heures de travail fussent abrégées?

— Si, parbleu! que nous le voudrions!

— A la bonne heure, nous a dit le monsieur en chapeau, venez donc ce soir à la Grand-Place, au local de l'*Internationale*, nous examinerons vos griefs contre le patron, et avant que vous vous mettiez en grève, nous lui adresserons une bonne encere, qui fera son effet, je vous en réponds.

Le soir, nous sommes allés au local et pendant que nous buvions un coup, il y avait là deux ou trois messieurs qui écrivaient sur un bureau. Puis, au moment où nous allions partir, on a crié: Chut, chut; et un monsieur qui était monté sur une table a lu quelque chose que personne n'a entendu. J'ai ouï dire tout de même que c'était une lettre qui vous était adressée afin que vous amélioriez le sort de l'ouvrier.

— Ainsi donc, interrompit le patron en montrant la lettre, personne ne sait ce qui est écrit?

Silence de mort; haussement d'épaules général.

— Et cependant, continua le patron triomphant, vous avez presque tous signé cette lettre; j'ai ici dans ma main quatre-vingts de vos signatures!!!

prochaine revanche, et que les ouvriers genevois seraient délivrés bientôt du joug « des affameurs. » Le *J. de Genève* ne dit rien plus des cris de: *Vive la révolution universelle et vive la Commune!* qui ont éclaté à différentes reprises. « C'est un fiasco, » s'écrie le grave Journal, en se couchant de nouveau sur ses deux oreilles.

Est-ce là tout. Pas un mot sur la cause de ces hideuses décadences morales, de ces noyades de l'âme humaine dans le pétrole et dans le sang, de ces nuits d'épouvante que le matérialisme et le libéralisme nous préparent dans leurs sanhédrins secrets et publics; pas un mot de la religion qui soutient et qui garde, et de Dieu qui relève et pardonne!

Ces discours incendiaires, des chansons sans refrains! Ces prédictions, des bulles de savons qui s'évanouissent! On laisse l'Hôtel-de-Ville s'installer au stand de Carouge, — mais on ne laisse pas une procession catholique circuler dans les rues du faubourg genevois. Le drapeau sanglant de l'*Internationale* se promène librement et acclamé à travers la ville de Calvin, mais le gonfalon du Christ, emblème de la croix rédemptrice, est gardé à vue par les gendarmes du gouvernement. Et cependant, ô docte *Journal de Genève!* je vous le demande à genoux, dis-moi lequel est des deux, le drapeau de la sédition?

Ah! pauvre Genève, quel égoût et quel receptacle! De même que notre Rome catholique, que le *Journal de Genève* baffoue, est envahie par la révolution en uniforme, — voilà la Rome protestante envahie par la révolution en paletot et en blouse; seulement dans la cité éternelle, Pierre, dans les chaînes et au milieu de ses bourreaux, est encore debout, et le monde catholique est à ses pieds, — tandis que dans la cité méthodiste, le cadavre de Calvin git à terre déjà à moitié dévoré par les vers de la libre-révolution et de la libre-pensée.

## NOUVELLES SUISSES.

**Berne.** — Dans une lettre privée, datée de Délémont, qu'on a bien voulu nous communiquer, se trouve ce qui suit:

« En ce moment nous avons incendié sur incendie. Il y a cinq jours, c'étaient 3 maisons qui brûlaient à Grandval. Dimanche matin, une à Délémont. Lundi après midi, une entre Bassecour et Boécourt. Le même jour, à 9 heures du soir, deux à Courroux. »

— Le Conseil d'Etat a cru devoir prendre en sérieuse considération l'invitation adressée par le conseil fédéral aux cantons, de s'opposer autant que possible au départ de jeunes filles pour l'Autriche et la Hongrie et en général pour l'étranger; à cet effet il a donné aux autorités communales du Jura les directions nécessaires. Elles devront chercher à éclairer les jeunes filles majeures qui, comme bonnes, gouvernantes, etc., veulent se rendre en Autriche, sur les conséquences d'un pareil engagement. Quant aux jeunes filles mineures, elles devront leur refuser les papiers nécessaires pour un pareil voyage si le traité d'engagement n'offre pas sous tous les rapports une garantie suffisante; les autorités seront en outre averties qu'en cas où des res-

— Comment, comment, nos signatures! crièrent tous les ouvriers indignés; pas un seul d'entre nous n'a signé la lettre!

— Voyez, dit le patron, voilà tous vos noms!

— Nos noms tant que vous voudrez; mais par tous les saints du paradis, ce n'est pas nous qui les avons écrits; nous sommes prêts à en faire le serment.

— Entendons-nous bien, mes amis, dit le patron; je vois que la personne qui a écrit la lettre a écrit aussi un grand nombre de signatures, mais à côté de toutes ces signatures il y a une petite croix, ainsi que cela se fait toujours par ceux qui ne savent pas signer.

— Le chœur des ouvriers: « Nous n'avons rien écrit! nous n'avons pas fait une seule croix! nous n'avons pas eu la plume en main! »

— Alors les croix sont aussi fausses que les signatures?

— Oui! oui! cria-t-on de toutes parts, nous le jurerons devant qui on voudra!

Dès que le patron fut un peu revenu de sa stupeur, il lut la fameuse lettre à ses ouvriers, qui l'écoutèrent avec beaucoup d'intérêt, puis il leur demanda si les alléga-

sortissantes de leur commune viendraient à tomber à la charge de la charité publique ou à donner lieu à des plaintes fondées, les frais qui en résulteraient devront comme de juste être supportés par la commune d'origine des jeunes filles en question.

**Tessin.** — On écrit au *Bund*: le parti anti-réformiste, avec le gouvernement à sa tête, grandit en hardiesse. Au lieu d'une saine réforme de la Constitution, il veut accorder au peuple tessinois les bienfaits dont jouit l'Italie de Victor-Emmanuel, c'est-à-dire une liste sans fin de nouvelles contributions. Tandis que le Grand Conseil, la presse, le peuple ont assigné pour but à la réforme d'améliorer avant tout la situation financière, sans imposer au peuple des charges insupportables, notre gouvernement se présente avec un nouveau projet d'impôts, qui ne remplit pas moins de 25 pages du journal officiel, consacrées à l'énumération des contributions, impositions, taxes, surlaxes. Jamais projet n'a été étudié dans tous ses détails comme celui-ci. Si on avait pu imposer les pensées de 1 pour 1,000 ou l'air atmosphérique, de 1 par kilogramme, il n'y a aucun doute qu'on l'eût fait.

**Genève.** — Une statistique sur les électeurs genevois, communiquée à la *Suisse radicale*, donne quelques détails intéressants: Un électeur est âgé de 96 ans, un de 94 ans, trois sont âgés de 90 ans, quatre de 89, cinq de 88, six de 87 et sept de 86 ans. Sur 1753 électeurs appartenant à d'autres cantons il y a 892 vaudois, soit plus de la moitié; Uri, Zoug et Unterwald ne comptent chacun qu'un citoyen actif, à Genève.

## CHRONIQUE.

L'ours bernois qui envoie ses brioches à cuire dans les fours de la *Gazette de Lausanne* s'est livré hier à une petite excursion qui ne manque pas de pittoresque, et mérite un chapitre à part dans la nouvelle édition des *Voyages drôlatiques et extraordinaires*. Du haut de son sapin, il s'est clandestinement introduit dans l'atmosphère qui plafonne la ville de Berne. Il s'est promené longuement dans les nuages, et en est revenu tout ébahi et tout enchanté. Cette atmosphère, qu'un autre correspondant de la dite *Gazette* avait trouvée « malsaine », il la déclare agréable, délectable, *jucondable*, à nulle autre atmosphère de prairie ou de cuisine pareille. Il saisit naturellement, — et c'est là qu'il montre son bon caractère, — cette occasion *atmosphérique*, pour traiter son collègue bernois moins oursoman, de bête et de triple sot. Car ainsi qu'on se lèche, entre ours, dans la même fosse. Je ne veux pas examiner maintenant si l'atmosphère de Berne est plus « malsaine » que celle de Genève; l'ours quotidien de la *Gazette* ne prouve, dans sa briocherie, qu'une seule chose: à savoir que l'atmosphère fédérale est mortelle pour la langue française. De quelle pâte lourde et indigeste est pétrie cette briocherie! Les singes plumassiers qui ramassent et rongent les trognons de pommes qu'on leur jette, s'en détourneraient avec dégoût.

Comment résister à l'envie de donner ici quelques miettes de la briocherie fédérale?

tions qu'elle contenait n'était pas mensongères et injustes.

Ils en convinrent tous, s'excusèrent de la démarche maladroitte que l'homme au chapeau leur avait fait faire, et promirent de ne plus se laisser aussi sottement gruger à l'avenir.

La conduite de notre industriel était toute tracée: il se trouvait en possession d'autographes trop curieux pour ne pas les communiquer immédiatement au procureur du roi.

L'affaire sera donc bientôt entre les mains de la justice, si elle ne l'est pas encore; faisons, en attendant, les vœux les plus ardents pour que l'on retrouve l'homme au chapeau, et espérons qu'on publiera le nom de ce chenapan lorsque ses acolytes et probablement ses *intimes* auront à répondre devant nos tribunaux du crime de faux en écriture privée.

Je vous garantis l'authenticité de ce récit. La personne qui me l'a confié ne s'attendait pas à ce qu'il fût publié; mais je consens volontiers à mériter le reproche d'indiscret, afin que d'aussi profitables enseignements voient le jour.

FIN.

Petits oiseaux, queues-rouges et alouettes qui vous envolent chaque soir de la cage du Palais fédéral pour venir siffloter vos airs politiques, qui sur la fenêtre du *Novelliste*, qui sur le perchoir du *Journal de Genève*, qui sur la branche de l'*Union libérale*, venez tous, accourez, mes mignons, voici l'ours qui danse.

« Elle n'est point neuve cette condamnation de l'*atmosphère politique* de la ville fédérale, et depuis bien des années, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, on peut la retrouver dans les feuilles publiques de tous les partis et de toutes les couleurs. Qu'un homme d'Etat cantonal soit appelé au Conseil fédéral, on peut être sûr qu'au bout d'un an ou deux ses anciens amis politiques cantonaux commenceront à dire: un tel a changé, on voit bien qu'il respire le mauvais air du palais fédéral. « S'il était dans son canton radical foncé et centraliste absolu, les gens de son bord trouveront que sa couleur est fanée et qu'il est devenu infidèle à son idéal unitaire; » s'il était conservateur prononcé passant pour un vaillant champion de la souveraineté cantonale envers et contre tous, ses partisans et admirateurs constateront chez lui un relâchement bien regrettable sur l'orthodoxie politique et des coquetteries impardonnables avec l'impie centralisation; » tout cela c'est la faute de cette malsaine atmosphère politique de Berne. Qu'un citoyen quelconque vienne s'établir à Berne, et se donne la peine d'y vivre un peu en contact avec les idées qui ont cours dans ce qu'on est convenu d'appeler les régions fédérales, il leur arrivera bien certainement quelque chose d'analogue; il ne saura point échapper à l'influence de cette fatale malaria et, au grand chagrin des hommes de bien, il perdra quelque peu de l'orthodoxie dogmatique en matières politiques et constitutionnelles, de la discipline de coterie, voire même de famille, qui l'ont peut-être distingué avant son séjour dans cette ville néfaste.

Ces plaintes si générales sur l'atmosphère politique de Berne doivent nécessairement avoir leur raison d'être, et il n'est pas douteux en effet que cette transformation des esprits, plus ou moins grande suivant le tempérament, l'âge, l'entourage, la position et le passé du sujet, est réelle; et y a incontestablement à Berne, au point de vue fédéral, une atmosphère politique particulière; ceux qui n'y vivent point sont assez unanimes pour l'appeler malsaine. Cette unanimité chez les gens d'origines, de nationalités, de principes politiques si divers, ne semble pas prouver que l'on appelle ici malsain ce qui simplement blesse les préjugés innés, les sympathies non raisonnées, les intérêts locaux, ce qui n'est pas conforme à beaucoup d'idées très-respectables en elles-mêmes, à beaucoup de convictions justes, à un certain point de vue, mais peut-être moins justes dans une manière de voir plus générale.

Ouf! J'en perdrais haleine, car c'est lourd à faire suer. Et cela continue dans le même style pendant deux interminables colonnes: les lecteurs de la *Gazette* auront dû avoir un bieu mauvais nuit. Aussi, comme s'il tombait lui-même, accablé sous le fardeau de sa briocherie, l'ours s'écrie non pas en terminant, mais avant de terminer:

« Voilà une bien longue dissertation que peut-être plus d'un lecteur trouvera superflue; cependant, qu'on y songe, notre vie politique et morale c'est pleine de ces grosses formules, de ces anathèmes dogmatiques qui jettent de la poudre aux yeux d'une foule de gens de bonne foi; crever ces vessies souples vides, souvent pleines du contraire de ce qu'elles annoncent, c'est rendre un vrai service à la cause du bon sens. »

Des formules qui sont des canules, des anathèmes dogmatiques qui sont du poivre en vente, des vessies « pleines du contraire de ce qu'elles annoncent » tout cela n'est-il pas ravissant?

O atmosphère fédérale voilà bien de les coups!

## CANTON DE FRIBOURG.

Les promoteurs du progrès industriel chez nous viennent de recevoir un nouvel encouragement. La souscription aux actions de pisciculture, glaciers et irrigation a été plus que couverte, et comme cette société s'occupera d'objets d'un intérêt essentiellement local, ce résultat est des plus favorables, et témoigne de la confiance qu'inspirent partout les nouvelles entreprises de Fribourg. Espérons que les Fribourgeois sauront

concourir au rapide mouvement industriel qui s'accroît ainsi toujours davantage dans leur cité.

M. Helfer, desservant des Augustins à Fribourg, vient d'être nommé curé de l'hôpital. Nous ne saurions assez applaudir le choix que vient de faire le Conseil communal.

M. Helfer est par excellence l'homme de la charité et du dévouement; il pourra sacrifier encore aux pauvres, aux souffrants, le reste d'une vie qui leur a été donnée tout entière.

L'horaire des chemins de fer de la Suisse occidentale, qui vient de paraître, pour entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> novembre, diffère, en ce qui concerne la ligne Lausanne-Fribourg-Berne, des horaires des précédents hivers, en ce qu'il n'y aura plus de train du soir qui couche à Fribourg. C'est là un avantage considérable dont les populations rurales sauront gré à l'administration du chemin de fer.

Voici les départs des principales stations:

### Trains Lausanne-Berne.

	mat.	mat.	soir.	soir.	soir.
Lausanne	5h05	8h25	1h05	1h45	5h
Palézieux	6 11	9 32	2 02	3 17	6 06
Romont	7 05	10 25	2 41	3 18	7
Fribourg	8 05	11 35	3 28	4 08	8
Berne (arr.)	9 10	12 40	4 25	5 05	9 05

### Trains Berne-Lausanne.

	mat.	mat.	mat.	soir.	soir.
Berne	4h30	4h45	10h35	3h	6h35
Fribourg	5 38	7 25	11 45	4 20	7 52
Romont	6 38	9 15	12 30	5 23	8 54
Palézieux	7 24	10 40	1 04	6 09	9 38
Lausanne	8 05	11 45	1 45	6 50	10 20

La ligne de Bulle-Romont aura trois trains par jour, avec correspondance avec les trains de la ligne principale.

	mat.	mat.	soir.
Dép. de Bulle.	5 35	9 20	4 15
Arr. à Romont.	6 25	10 10	5 05
Dép. de Romont.	7 15	10 35	5 35
Arr. à Bulle.	8 10	11 30	6 30

M. E. Girod, licencié en droit, vient d'être nommé deuxième substitut du procureur général, en suite de la démission du titulaire.

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

(Correspondance de Bavière.)

Notre ministère tout entier vient de faire sa profession de foi « de vieux catholique. » Il n'y a rien là qui puisse surprendre qui ce soit. Il s'entête à considérer les décrets du concile du Vatican, comme une innovation dangereuse pour l'Etat. Il faut par conséquent les rejeter. C'est logique.

Il refuse le placet aux décisions dogmatiques, et leur promulgation par les évêques et les ecclésiastiques est privée de l'effet juridique qui est cependant de droit. On espère par là voir se renouveler le scandale de Méring. Il se répètera à coup sûr, pour peu que le nombre des prêtres apostats se multiplie.

Le ministre des cultes répondit aux plaintes et aux réclamations des évêques bavarois par une déclaration motivée, où il chercha à justifier sa ligne de conduite par l'application pure et simple de l'Edit dit de religion. Mais le concordat? Dans quel casier l'aurait-on oublié. Aussi cette pièce justificative du ministre a-t-elle rencontré beaucoup de contradicteurs dans les différents organes de la presse catholique et des réponses catégoriques de la part de deux évêques. L'archevêque de Munich fit parvenir la sienne directement au ministère, l'évêque de Ratisbonne par copie conforme et officielle.

Nous n'avons rien à ajouter à ces deux pièces qui ne laissent certes rien à désirer tant pour la forme que par l'érudition serrée et logique qui les caractérisent.

La discussion sur les rapports réciproques des § de la constitution, l'interprétation du concordat et de l'Edit, entraîneront la chambre dans de vifs débats. Ce qui finira par envenimer cette discussion, c'est la question d'introduire ou plutôt de maintenir le serment à la constitution.

L'évêque d'Augsbourg aurait l'intention d'intenter à M. de Lutz une plainte en violation de la constitution. Par contre, un repré-

sentant du Palatinat, M. Kolb, demanderait formellement la séparation de l'Eglise et de l'Etat, comme moyen unique de mettre fin à toutes les collisions entre les deux pouvoirs.

En effet, le parti progressiste a adressé l'interpellation suivante au ministère et cela à brûle-pourpoint :

1° Le gouvernement est-il résolu d'accorder sa protection contre les empiétements du pouvoir ecclésiastique à tous les sujets catholiques (?) du royaume, ecclésiastiques et laïques, qui ne reconnaissent pas, par raisons d'Etat, le dogme de l'infailibilité, et de les protéger dans le maintien de tous leurs droits et de tous leurs bénéfices ?

2° Est-il de plus décidé : a) de protéger les parents contre les enseignements de la curie romaine, en tant qu'ils pourraient blesser leur conscience; b) de garantir l'entière liberté de l'enseignement religieux, ainsi que l'éducation des enfants,

3° D'accorder à tous les partisans du vieux-catholicisme, aux différentes corporations, ainsi qu'à leurs ecclésiastiques, les droits garantis jusqu'ici par les lois et les constitutions du pays.

En voilà assez, certes, pour faire de la question religieuse bavaroise, une crise grosse d'orages, à moins qu'un parti du juste-milieu ne vienne à se former et à donner une nouvelle forme au conflit.

Pour le moment nous n'avons à attendre qu'un résultat négatif, qui laisse tout en suspens. D'autant plus qu'il ne faut faire aucun cas des dispositions favorables en haut lieu. Au contraire, les démagogues qui, sur le terrain religieux, ont perdu leur chef, M. Dœllinger, en le laissant bien loin derrière eux, se donnent mille peines, mettent tout en œuvre pour exalter et fanatiser encore davantage le protestantisme, le rationalisme et le sentiment allemand, déjà ivre du succès, contre le St-Siège et les catholiques en général.

Je ne sais vraiment dans quels dictionnaires ils vont puiser leurs expressions qui ne laissent plus rien à désirer sous le rapport de la grossièreté et la sauvagerie. Bientôt ils auront épuisé toutes les épithètes les plus inimaginables à l'adresse de leurs antagonistes.

La presse leur prête en cela un appui qui n'est pas à dédaigner et qui certes n'est pas en dessous de leurs élucubrations. Le point de vue religieux positif de nos vieux catholiques est plus que nul, il est descendu plus bas que zéro, à peu d'exceptions près. Ils ne s'entendent du reste que sur une note : *opposition à l'autorité religieuse* au nom de la liberté de la science allemande.

Pour bien saisir le sens de cette liberté, telle qu'ils l'entendent, il faut se rappeler que tout l'enseignement en Allemagne est entre les mains de l'Etat. C'est l'Etat qui organise et dirige l'instruction à partir de l'université jusqu'à la dernière et la plus enfumée des chambres d'écoles primaires à la campagne. L'Etat, toujours l'Etat et rien que l'Etat. Aussi aux yeux de nos libéraux de toute nuance, il ne saurait exister de plus grand crime, d'attenter plus horrible que de s'attaquer à ce « palladium. »

Dans les cercles catholiques mêmes les plus accentués, on ne comprend pas suffisamment ce qu'il y a de subversif pour la société, de dangereux pour l'Eglise et la liberté dans ce monopole aussi exclusif de l'instruction et de l'éducation aux mains de l'Etat. Ils ne voient pas que c'est le chemin le plus court vers le rationalisme.

Pour vous donner une idée de l'amour de la liberté qui anime nos vieux-catholiques, il suffirait d'entendre l'écho de nos vallées et de nos montagnes, vous répéter les déclamations furibondes contre les jésuites, les demandes d'expulsion immédiate de tout le territoire germanique. Cependant la police bavaroise ne leur permet point de vivre en communauté.

Par excès de zèle et de prudence, ne voilà-t-il pas que le maçon par excellence M. Blumtschli, propose à Darmstadt la fondation d'une vaste association dans ce but. Selon son programme la police devrait expulser les jésuites (en vertu du droit d'association); la police aurait à surveiller tous les établissements d'éducation du clergé; la police décide en dernier ressort sur les points de croyance; de par la police la fortune mobilière et immobilière doit être remise aux vieux-catholiques; la police accompagnera les évêques dans toutes leurs démarches; la police enfin devrait faire surgir du catholicisme une Eglise nationale; la police encore, toujours la police devrait guérir tous les maux, apaiser

tous les troubles, même dans les ménages. Quoi encore! la police sera la panacée universelle. Et puis? C'est tout enfin; — mais c'est déjà quelque chose.

Police, police et police. Voilà en quoi consistera désormais la Réforme dans l'Eglise sous le patronage de la « science allemande, » « de l'éducation allemande, » « du sentiment national allemand, » de la « liberté allemande; » allemand, allemand, allemand, allemand et allemand.

Conséquence et résultat : Pie IX avait raison, et il a lancé à la tête de la science allemande et de la science universelle — une grande vérité : « Il faut rendre aux mots leur sens véritable. »

Alsace-Lorraine. — On écrit de Strasbourg :

« Le flot de la bureaucratie prussienne qui vient inonder l'Alsace, ne se compose, à très peu d'exceptions près, que de protestants. On dirait que c'est fait à dessein pour blesser les sentiments de nos populations si catholiques. Nous ne pouvons imaginer que la grande Allemagne unie ait une telle disette de bons employés appartenant à notre religion qu'il soit absolument nécessaire de nous imposer des ennemis de l'Eglise. Encore si l'on s'arrêtait là, mais nous subissons en même temps une véritable invasion de Franc-maçons. On a nommé président du Conseil de l'instruction publique un M. Baumeister, adepte des Loges, très-connu de l'autre côté du Rhin. En ses mains repose actuellement la direction de toutes nos écoles, grandes et petites, supérieures, moyennes et primaires. Aussi les écoles normales viennent-elles d'être privées de leur caractère confessionnel, c'est vous dire qu'on y forme des maîtres d'école libres-penseurs.

» Aurait-on à Berlin l'intention de nous faire regretter M. Duruy? Ou s'agit-il de ne pas se laisser distancer par M. Jules Simon? »

Rome. — Les chefs des divers ordres religieux se sont réunis ces jours derniers et ont rédigé une énergique protestation contre la prise de possession de leurs maisons et la violence dont ils étaient l'objet. Ce mémoire, d'une longueur de dix pages, qui a dû être remis, ces jours derniers, entre les mains de tous les ambassadeurs des puissances qui ont des représentants près le St-Siège, est parfaitement rédigé et démontre à l'évidence qu'à Rome, la question des couvents est une question éminemment catholique. C'est de Rome que les chefs d'ordre gouvernent leurs couvents; c'est à Rome que les religieux prennent une part active à la haute administration des affaires de l'Eglise en assistant le souverain-pontife et en l'aidant de leurs conseils et de leurs travaux dans toutes les congrégations.

Les expulser de Rome ou leur en rendre le séjour impossible, c'est donc vouloir porter une atteinte directe au bon gouvernement de l'Eglise, et par conséquent, les catholiques ont le droit de s'immiscer et d'intervenir dans une affaire qui intéresse à un si haut point leur conscience.

Ce document verra assurément la publicité avant peu, car il est trop important pour demeurer enfoui dans les cartons de la diplomatie. Sa lecture éclairera bien des gens et fera luire dans son véritable jour une question qui est peu ou mal comprise par beaucoup de gens.

— L'Ossevatore Romano écrit en date du 20 courant :

« Dans l'après-midi d'hier a été transportée au cimetière la dépouille mortelle de la comtesse Pianciani, femme du comte Louis Pianciani, député au parlement. Les funérailles ont été purement civiles. Point de croix, point de prêtres, aucun emblème chrétien! Seulement des fleurs et des amis! »

Le même jour le feu a pris à un magasin de foin près de la porte Angélique, de la propriété de Monseigneur Sompieri; toutefois, il a pu être éteint avant d'avoir causé des dommages considérables. Il résulte des informations que cet incendie n'est nullement fortuit.

La Liberté raconte que le 18 courant, trois jeunes gens traversaient sur un char à fond de train la place della Ripresa dei Barberi. Ayant rencontré un ecclésiastique, qui passait tranquillement son chemin, celui qui tenait le fouet, lui en sangla un coup à travers le visage.

Hier, écrit de son côté la *Voce della Verità* en date du 21, un ecclésiastique accompagné d'un jeune homme d'illustre famille, passait vers 4 3/4 heures de l'après-midi dans la rue Tordinona, lorsqu'un petit polisson leur cou-

rut après et fit un saut pour donner un coup de poing sur le chapeau de l'ecclésiastique, qu'il ne put atteindre en raison de la haute taille du porteur. S'adressant alors à son compagnon, il lui enfouca d'un violent coup de poing le chapeau jusqu'aux oreilles, et prit la fuite. Ceci se passait de plein jour et au milieu d'une foule de témoins. L'un de ceux-ci se mit à la poursuite du gamin, et ayant rencontré deux agents de police, le leur signala en réclamant son arrestation; mais les agents firent la sourde oreille. »

Italie. — Nous lisons dans la *Gazetta di Siracusa* :

« Dernièrement retournait à Buccheri, après 17 ans d'absence, le nommé Mangazzino, que l'on croyait avoir été assassiné en 1855. Le prétendu assassin, Michel Mangiameli, fut cinq ans plus tard condamné pour ce fait à treize ans de fer, et brisé par le chagrin mourut peu après dans une prison du continent. Le côté comique de la chose, c'est que le mort ressuscité a trouvé sa femme remariée et sa famille augmentée de deux enfants. La veuve Mangiameli a porté plainte contre les faux témoins qui ont fait condamner son mari.

Autriche. — On écrit de Vienne : Notre capitale enregistra dans ses annales deux scènes honteuses et que cependant je ne peux regretter parce qu'elles démontrent jusqu'à l'évidence dans quel bourbier nous a conduits le libéralisme.

La première de ces scènes eut lieu dans la grande salle de l'Université, à la réouverture solennelle des cours. Le recteur sortant prenait congé; le recteur nouveau faisait son discours d'installation. Il paraît que ces messieurs avaient pris à tâche d'entraîner leur jeune auditoire sur le terrain brûlant de la politique. Ce n'était qu'allusions aux progrès scientifiques de notre époque, à la gloire allemande rejaillissant sur toute la race, aux aspirations nationales des allemands de l'Autriche et aussi aux prêtres fanatiques qui s'occupent d'autre chose que d'administrer les mourants, et de bénir ceux qui croient encore devoir demander une bénédiction. L'auditoire était à la hauteur de ces déclamations. Il sentait son 1848. Le ministre de l'instruction publique qui en sa qualité de membre du ministère actuel, ne peut être dans les bonnes grâces du parti révolutionnaire, fut reçu à son entrée par des huées et des perats tels qu'il se retira après quelques instants. Personne ne songea à ramener à la raison les perturbateurs de l'ordre ou à clore la séance; le ministre de l'instruction publique céda la place devant les vociférations des étudiants. Ceci dépeint bien la situation : faiblesse et mollesse en haut, indiscipline, audace et brutalité en bas. Au milieu de cette triste scène, preuve de la décadence de nos institutions, il y eut un intermezzo du plus haut comique. Au moment du tumulte, M. de Beust — qu'était-il venu faire dans cette galère? — se leva tout effrayé et chercha à gagner la porte, mais aussitôt les meneurs bien appris, sinon bien élevés, firent retentir la salle du cri de : *Vive M. de Beust.*

Et le grand chancelier rassuré et visiblement flatté retourna en souriant à sa place qu'il ne quitta plus pendant les quatre heures que dura la séance. Ainsi, tandis que les sifflets mettaient à la porte le ministre de l'Instruction publique, M. le ministre des affaires étrangères et de la maison de Sa Majesté prend fait et cause pour les siffleurs contre son collègue en acceptant leurs ovations et en prolongeant son séjour au milieu d'eux.

Le second scandale, dont je tiens à vous dire un mot, eut pour théâtre une scène bien plus élevée que cette scène d'adolescents, l'université. C'est la salle même des représentants du peuple à la Diète de la Basse-Autriche qui le vit se produire. Des orateurs, des Autrichiens ne rougirent point de faire des professions de foi anti-chrétiennes anti-autrichiennes. L'un, il est vrai que c'était le juif Kuranda, dit expressément que les Allemands de l'Autriche avaient mieux appartenir à un Etat qui remporte des victoires qu'à un Etat dont les armées se voient battre. Un autre reprocha, en termes très-précis, à l'empereur, d'avoir violé la constitution et d'avoir une fois déjà, en 1850, manqué à sa parole. Le représentant du gouvernement se lève pour interrompre l'orateur. Tumulte indescriptible, appel au président, qui n'est pas né juif comme le juif Kuranda, car c'est un prêtre, mais un prêtre libéral, l'abbé des Bénédictins écossais de notre ville; il donne tort au représentant du gouvernement et ne trouve pas une parole de blâme pour ceux qui insultent à l'honneur du souverain, aux

sentiments du peuple et à la gloire de la patrie.

Angleterre. — Un document communiqué aux journaux déclare que l'alliance politique dont on a parlé n'a jamais existé entre les membres de la Chambre des lords, de celle des communes et les représentants des classes ouvrières. Il est vrai que certains membres sondés à ce sujet avaient promis d'examiner les demandes des ouvriers, mais les négociations furent interrompues et n'ont pas été reprises.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES.

(Service spécial.)

PARIS, 25 octobre.

Hier a eu lieu une séance orageuse du conseil général du département de la Corse. Le prince Napoléon n'a pas assisté à la séance.

Les partisans du prince ont protesté contre les élections qui n'ont pas été libres à cause de la présence de l'escadre et de troupes; mais ils sont restés en minorité avec 14 voix; ils ont alors essayé d'appeler à leur aide le peuple qui n'a pas répondu à leur appel. Plusieurs d'entre eux ont quitté la salle des séances.

Du reste, on n'a aucune nouvelle, ni de la validation de l'élection du prince, ni de son départ pour l'Italie.

Aujourd'hui M. Thiers a été reçu avec beaucoup de sympathie par la population de Paris au moment où il est sorti de la salle de l'Institut. Il allait à pied; mais il a été reconnu, entouré par la foule et salué par des acclamations. Il a pris place à la séance au milieu de ses collègues de l'Académie.

La nouvelle publiée par le journal anglais le *Globe* et affirmant que, à la suite de la déclaration de l'ex-empereur dans le *Times*, les généraux auraient demandé aux colonels des communications sur l'esprit dominant l'armée et sur les sympathies qui pouvaient y régner en faveur d'Aumale, de Chambord ou de Napoléon, et que les réponses auraient été favorables à Napoléon, est absolument controuvée; il n'a été ordonné aucune enquête à ce sujet.

La nouvelle du retour de la flotte de Corse au golfe Juan est inexacte.

La France a obtenu satisfaction dans l'affaire de Tunis, et le conflit est écarté.

COLOGNE, 25 octobre.

Tous les ouvriers des ateliers de la Compagnie des chemins de fer du Rhin, au nombre de 1,000, se sont mis en grève.

BOURSE DE GENÈVE

par dépêche télégraphique.

	25 oct.	26 oct.
4 1/4 0/0 Fédéral . . . . .	102 —	102 —
6 0/0 Etats-Unis . . . . .	518 75	518 75
5 0/0 Italien . . . . .	61 —	61 —
Banque fédérale . . . . .	495 —	495 —
Crédit lyonnais . . . . .	570 —	575 —
Crédit suisse . . . . .	635 —	635 —
Central suisse . . . . .	231 25	235 —
Ouest suisse . . . . .	231 25	235 —
Oblig. lombardes . . . . .	238 50	238 50
— Méridionales . . . . .	183 —	182 75
— Romaines . . . . .	164 50	165 —
— Domaniales . . . . .	145 —	145 —
— Tabacs italiens . . . . .	476 25	476 25
Bons Médionaux . . . . .	431 —	431 25
Oblig. Ouest suisse . . . . .	214 25	214 —
— ville de Florence . . . . .	134 50	134 50
— ville de Naples <sup>1860</sup> . . . . .		

P. GROSSET, secrétaire de la Bourse.

Association suisse du Pie IX.

Le caissier a perçu ultérieurement les annuités des sections.

AU JURA BERNOIS : de Soulece et Cornol.

Missions intérieures suisses.

Report : Fr. 2,521.23

Fribourg d'un anonyme . . . . .	60 —
» dernier versement . . . . .	21 10
Onnens . . . . .	8 —
Courtepin et la famille Uffleger . . . . .	10 —
Bulle, la section du Piusverein . . . . .	20 —
Landeron, Neuchâtel . . . . .	3 —
De M. Paul Deschwanden à Stanz, par le Piusverein pour le magnifique tableau de Pie IX dont il a fait cadeau à cette association . . . . .	200 —

Total Fr. 2,948.33

Depuis le bouclement du compte pour le Rapport de 1870-1871, il a été reçu de Lenti-gny, M. le Rd Doyen Maillard fr. 5

## VARIÉTÉS.

## Nouvelles du mouvement catholique.

Le 10 octobre, Mgr l'archevêque de Westminster a fait, à *Hanover Square rooms*, pour l'Association des jeunes gens catholiques (*young men's catholic Association*) une remarquable conférence sur le progrès. Nous regrettons de ne pas pouvoir, faute d'espace, la reproduire en entier et nous engageons vivement nos lecteurs à la lire dans le *Tablet* du 21 de ce mois. Voici en quels termes Mgr Manning résume lui-même son discours :

« Eh bien, la conclusion de tout ce que je viens de vous dire est :

» 1° Que l'Eglise progresse et progressera toujours en force, en vérité, dans l'union de la foi, dans l'évidence des preuves par lesquelles elle s'affirme devant le monde;

» 2° Que les nations se séparent des principes qui ont fondé leur civilisation;

» 3° Que la civilisation devient de jour en jour plus matérielle;

» 4° Que cette civilisation matérielle, précisément parce qu'elle devient de jour en jour plus matérielle, devient aussi de moins en moins morale;

» 5° Que, par conséquent, cette civilisation moderne ne marche pas dans la voie du progrès, attendu que les nations n'avancent ni dans le bonheur, ni dans la pureté de leur vie morale, ni dans l'union de la charité chrétienne.

» 6° Que la société ne gagne pas en sécurité, ni en solidité, mais que le contraire de tout cela est indubitablement vrai et se manifeste déjà à nos regards;

» 7° Que les individus penchent, de plus en plus, vers l'anarchie, que leurs intelligences deviennent plus licencieuses et leurs volontés plus obstinées et que cette opiniâtreté s'exprime dans leurs actions, de sorte qu'il est juste de dire que les principes sur lesquels le monde chrétien a été fondé et par lesquels il a été préservé jusqu'à présent sont rejetés et violés de tous côtés. Donc le monde moderne, loin de progresser, rétrograde.

« Enfin, la civilisation, pas plus que toute autre chose, ne peut rester stationnaire: *Non progressi, est regressi*. Ne pas avancer, c'est reculer. Et voilà pourquoi le Saint Père, en condamnant dans son Syllabus la proposition « que le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et faire sa paix avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne », a tout à la fois condamné une grande erreur et proclamé une grande vérité. Il n'y a point d'espoir ni pour l'individu, ni pour la société en dehors du retour aux pieds du seul vrai Législateur, de ce Législateur qui a dit: « Venez à moi... prenez mon joug, il est doux et mon fardeau est léger. »

MARCHÉ DE ROMONT du 24 octobre 1871.  
Froment (le quarteron) fr. 3.90 à 4.00. — Méteil fr. 2.80 à 3.00. — Orge fr. 1.70 à 1.80. — Avoine fr. 1.30 à 1.40. — Pommes de terre fr. 0.70 à 0.80. — Beurre (la livre) fr. 1.30 à 1.40. — Pain 1<sup>re</sup> qualité 22 c. — Pain bis 20 c. — Bœuf 65 c. — Veau 00 c. — Mouton 65 c. — Lard fr. 1.05. — Saindoux fr. 1.20. — Porcs gras fr. 0.90. — Lait (le pot) 20 c.

M. SOUSSENS ÉDITEUR.

## ANNONCES

## MANUEL

## d'apiculture rationnelle

PAR

C. de RIBEAUCOURT  
Pasteur à Arzier, canton de Vaud.

Dédié à la Société d'agriculture de la Suisse romande.

NEUCHÂTEL, à la Librairie générale de J. Sandoz, 1871.

En vente à la librairie MEYLL à Fribourg:

Recueil des lois suisses, fédérales, cantonales, texté français, sur le mariage.  
1 vol. in-8o de 248 pages 1 fr. 50

Le siège de Belfort en 1870 et 1871.  
1 vol. in-18 152 pages 80 cent.

Lettres sur la Franc-Maçonnerie,  
in-18 104 pages 80 cent.

Guillaume-Tell par Florian, avec une notice biographique par l'auteur, in-32 40 cent.

AVIS  
A MM. LES ECCLESIASTIQUES

LIBRAIRIE CATHOLIQUE ET PAPETERIE

J. RENAND à Carouge (Genève).

Vases sacrés, ornements sacerdotaux, bannières, draps mortuaires, missels, croix de procession, lampes de sanctuaires, chandeliers, bénitiers, encensoirs, lustres en cristal, chemins de croix, canons d'autels, reliquaires, statues, cierges garantis cire pure, encens et généralement tous les objets servant à la célébration du culte. — Livres, images et objets de piété. — Ceintures et barettes pour Ecclésiastiques.

HISTOIRE NATURELLE  
à l'usage des écoles de la Suisse française.

Traduit librement de l'allemand

de FR. WYSS,

Professeur au Séminaire de Münchenbuchsee,

par P. MORTHIER,

Professeur à l'Académie de Neuchâtel.

Se trouve chez J. SANDOZ, libraire-édit., à Neuchâtel.

**Théophile Gasser**, ferblantier, à Romont, a l'honneur d'annoncer à l'honorable public qu'il construit des fourneaux cylindriques en fer de toutes dimensions, d'une grande économie de bois ou de charbon de terre, et à des prix très-moindres. Ces fourneaux sont d'une commodité et d'une économie incontestables.

## Raisins choisis

à 25 cent., la livre, soigneusement emballés, remboursés chez Cand-Rey, Sierre, (Valais).

## A VENDRE

un fort joli HARMONIUM, en très bon état et presque neuf. — S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Grand gain 600,000 Francs en or.	Gain minime 400 Francs en or.
--	-------------------------------------

## OBLIGATIONS

à Primes 3 pour cent.

DE L'EMPRUNT IMPÉRIAL  
TURC.

Six tirages annuels.

120 gains de 600,000 francs, 194 de 400,000 francs, 120 de 300,000 francs, 195 de 200,000 francs, ainsi que des gains de 60,000, 30,000, 25,000, 20,000, 10,000 francs, jusqu'aux gains minimes de 400 francs, tous payables en or.

Le prochain tirage qui aura déjà lieu le

1<sup>er</sup> Octobre 1871

contient des primes de fr. 300,000, 25,000 10,000, 2,000, 1250, 1000, etc., qui en seront *forcément gagnées*.

Des vingtièmes d'Obligations, valables pour le dit tirage, ainsi que pour *tous les suivants*, jusqu'ils auront obtenus une des primes cités ci-dessus, coûtent sans aucun paiement ultérieur.

4 titres 45 francs, 5 titres 70 francs,  
45 titres 200 francs.

Comme chaque obligation doit *forcément* sortir avec un des gains de fr. 600,000 au plus jusqu'à fr. 400 au moins, et le plus petit gain représente déjà *plus que la valeur* de la mise, on ne peut que *gagner* avec ces titres et toute perte est exclue.

Cette *unique mise* assure pour chaque tirage la participation aux susdits gains, et offre par conséquent des *avantages* comme aucune émission n'en a jamais offerte.

A chaque ordre sera ajouté le prospectus, et la liste sera envoyée *gratis* et *franco* après chaque tirage. Paiement des gains en or sans déduction d'impôt.

Les ordres devront être accompagnés du montant en billets de banque, en or, en mandat de poste ou seront effectués contre remboursement.

A. B. BING,

comptoir en effets publics,

à Francfort s/M.

(H-113-F)  
FRIBOURG. — Imprimerie rue de Romont, 67.

## LE PROTESTANTISME

JUGÉ PAR

## UN PROTESTANT

## MOTIFS D'ADHÉSION AU CATHOLICISME

PAR

ADRIEN DUVAL

Genève, GROSSET & TREMBLEY, libraires-éditeurs, Corratierie, 4.  
Fribourg, chez M. BOREL et M<sup>re</sup> MEYLL.

Vient de paraître chez RICHARD, libraire-éditeur,  
RUE DU RHONE, A GENÈVE.

LE CONGRÈS DE LA PAIX  
ET DE LA LIBERTÉ

PAR V. TISSOT.

5<sup>ME</sup> REPRÉSENTATION

donnée à Lausanne en septembre 1871

SUIVIE DE LA

SCÈNE DU BANQUET.

PRIX : UN FRANC.

EN VENTE CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES.

## REVUE

## DE LA SUISSE CATHOLIQUE

RECUEIL PÉRIODIQUE

LITTÉRAIRE, HISTORIQUE, SCIENTIFIQUE ET RELIGIEUX.

Le numéro d'octobre qui vient de paraître termine la seconde année de cette REVUE, qui a obtenu du public un accueil bienveillant.

La troisième année commence le 1<sup>er</sup> novembre. — Prix d'un abonnement pour un an : en Suisse, 7 fr.; pour l'étranger, 9 fr.

Sommaire du n<sup>o</sup> 12. — I. Frédéric Ozanam. *Etude biographique et morale* (suite) par Ch. Huil. — II. De la Légende de Saint-Imier dans nos livres liturgiques, par Mamie, curé. — III. L'Association de Pie IX, par H. Thorin. — IV. Voyage d'un Jurassien en 1672. — V. Oscar de Pontverre (*légende*), par V. Tissot. — VI. Poésie. *L'Éléphant et l'Exposition*, par Ig. Baron. — VII. Le Petit Suisse, par Ch. Richard. — VIII. Revue du mois, par H. Thorin. — IX. Table du tome II.

On peut s'abonner au bureau de l'imprimerie, rue de Romont, 67, à Fribourg.

## BULLETIN

DE

## L'ASSOCIATION SUISSE DE PIE IX.

Un numéro paraît chaque mois. — Prix pour un an : 60 centimes pour la Suisse.

On s'abonne à Fribourg chez M. HÄSLER, éditeur, rue des Alpes.

Nous prions MM. les Présidents des sections de notre Association :

1<sup>o</sup> de bien vouloir recueillir l'argent de tous les abonnés au *Bulletin* et d'envoyer *franco* le montant de ces abonnements à M. Helffer, caissier de la Commission française, d'ici au 15 novembre. Passé ce terme, nous prendrons rembours par la poste pour tous les retardataires.

2<sup>o</sup> Que MM. les Présidents qui n'ont pas encore adressé la liste des membres de leur section nous envoient donc sans retard cette liste, absolument nécessaire.

A partir de ce jour, tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé directement à la Rédaction du *Bulletin de l'Association suisse de Pie IX*, à Fribourg. La Rédaction se charge aussi de recevoir les demandes d'abonnements, des renseignements, les communications diverses, etc., etc., en un mot, tout ce qui intéresse l'Association suisse de Pie IX.

## OUATE anti-rhumatismale du Dr. PATTISON.

Soulagement immédiat et guérison complète de la Goutte et Rhumatismes de toutes sortes, mal aux dents, lombagos, irritations de poitrine, maux de gorge etc.

En rouleaux de fr. 1 et de 60 cent. chez :

Robadey, pharmacien à Romont.

## Filature de chanvre, de lin et d'étoupes

de Henri STRICKLER à Zurich.

Dans cette filature, fondée il y a bientôt 40 ans et garnie de machines des meilleurs systèmes, on file aussi à façon du chanvre broyé, du lin et des étoupes à des prix très-moindres. On garantit du fil fort et égal, selon la qualité de la matière envoyée.

*Spécialités pour la vente* : Du fil de lin pour tisserands et cordiers et du fil fort pour cordonniers et selliers.